

Avis Financier

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – JUST TRANSITION FOR CLIMATE

Les actionnaires du compartiment **JUST TRANSITION FOR CLIMATE** de la SICAV **AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING** géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés de la modification suivante :

le compartiment, qui est actuellement classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)), sera reclassé article 8 à compter du 30 décembre 2022.

Cette reclassification fait suite aux clarifications successives apportées au Règlement Disclosure, et plus particulièrement, dans le contexte de la mise en œuvre prochaine du Niveau 2 dudit Règlement.

Toutes les autres caractéristiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) et la politique d'investissement resteront inchangées.

Ce changement ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des marchés financiers et n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

La documentation réglementaire de votre compartiment est mise à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 30 décembre 2022.

Nous vous invitons à consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de votre fonds AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – JUST TRANSITION FOR CLIMATE qui est disponible sur le site internet https://www.amundi.fr/fr_part/Nos-fonds/Notre-selection.

La dernière version du Prospectus de la Société est disponible gratuitement en français et en néerlandais. La dernière version des statuts de la Société et des rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en anglais ; les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais sur le site internet www.amundi.com et auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique :

CACEIS Belgium S.A.

Avenue du Port 86C, boîte 320

B-1000 Bruxelles

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site <http://www.beama.be> et disponible auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en vigueur est de 30%.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

**Liste des compartiments concernés :*

Nom de la part	Code ISIN
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - I	FR0013053451
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - I2	FR0013053444

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : Amundi Asset Management- 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 – France

Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.com

Société par actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris – Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 04000036

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - I USD	FR0013294758
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - I CHF	FR0013294766
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - I CHF	FR0013294774
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - R USD	FR0013295219
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - R EUR	FR0013295227
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - R CHF	FR0013295250
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - R CHF	FR0013295276
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - I	FR0013328598
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - P	FR0013329828
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - PM	FR0013521184
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - S	FR0014001WQ2
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - M	FR0014001O60
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - S2	FR0014003S49